

La Présidente

MAIRIE des 6^e et 8^e Arts	
ARRIVE LE : 07/07/22	
Pour Attribution	
<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire	<input type="checkbox"/> AG
<input type="checkbox"/> DGS	<input type="checkbox"/> EC
<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Finances
<input type="checkbox"/> Animation	<input type="checkbox"/> Marchés
<input type="checkbox"/> Culture	<input type="checkbox"/>
COPIE A : DGS	

Technique

Marseille, le

29 JUIN 2022

Monsieur Pierre BENARROCHE
Maire des 6^{ème} et 8^{ème} arrondissements
de Marseille
125, rue du Commandant Rolland
13285 MARSEILLE CEDEX 08

Nos réf : CABADM-A0110/2022-06-108235
Vos réf : PB/AM/MM/GR/LC N°17414/22/06/00265

Cabinet du Maire

Courrier arrivé le 08.07.22
N° 17414/22/07/00303

Objet : Dangersité chantiers - 4^o secteur

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier du 20 juin dernier, par lequel vous m'alertez sur plusieurs dysfonctionnements en termes de dangersité liés aux travaux du tramway de Castellane, Cantini, et le Rouet ainsi que le chantier du Rond-Point du Commandant Rolland situé dans le 8^{ème} arrondissement de Marseille.

Vous savez combien je suis attentive aux souhaits exprimés par la Ville de Marseille ainsi qu'au bien être des habitants.

Aussi, j'ai demandé au Président du Conseil de territoire Marseille-Provence, Monsieur Roland GIBERTI, et à l'administration métropolitaine de vérifier au plus vite les difficultés dont vous m'informez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Martine VASSAL

Marseille, le 20 juin 2022

Madame Martine VASSAL
Présidente
Métropole Aix-Marseille Provence
BP 48014
13567 MARSEILLE Cedex 02

LE MAIRE

N/REF. : PB/AM/MM/GR/LC
N° 17414/22/06/00265
OBJET : Dangerosité chantiers 4° secteur

Madame la Présidente,

Nous sommes alertés par des administrés sur l'absence de continuité piétonne sur le périmètre des travaux du tramway de Castellane/Cantini/Le Rouet.

En effet, d'une part des signalements de dangerosité particulièrement importante nous sont remontés pour des personnes ayant des difficultés à se déplacer ou souffrant de handicap ;

D'autre part, des cyclistes font état d'une mise en danger due à une chaussée particulièrement détériorée et un cheminement cycliste difficilement identifiable.

Les aménagements temporaires liés aux travaux doivent bénéficier d'une signalisation temporaire de chantier avec une garantie de cheminement pour l'ensemble des usagers, y compris piétons, cyclistes et PMR.

Il est de notre devoir de vous alerter sur la dangerosité du chantier du tramway mais aussi sur d'autres chantiers du 4° secteur, notamment le rond-point du Commandant Rolland, dans le 8° arrondissement.

Aussi, nous vous saurions gré de bien vouloir nous tenir informés des dispositions que vous saurez prendre afin de pouvoir rassurer les habitants qui nous ont interpellés.

Dans l'attente de votre retour et vous en remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos cordiales salutations.

Anne MEILHAC
Adjointe au Maire des 6^e et 8^e arrondissements Déléguée aux
Mobilités
à la Voie, aux Espaces verts et à la Transformation de l'Espace
public Conseillère Métropolitaine

Marie MICHAUD
Adjointe au Maire des 6^e et 8^e arrondissements
Déléguée à l'Habitat et au secteur 2 : Castellane, 1^{er} Prado, Cantini, Le Rouet
Périer-Crémieux-Grand-Carénac Conseillère Métropolitaine

Pierre BENAROCHE
Maire des 6^e et 8^e arrondissements
Conseiller municipal